

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La Martre attend l'appui de la MRC de la Haute-Gaspésie pour l'analyse de son aire protégée d'utilisation durable par le gouvernement du Québec**

**La Martre, 21 novembre 2024.** Depuis que les consultations sur le projet pilote ont été lancées le 30 avril 2024 par le gouvernement du Québec, des citoyens et des élus de la municipalité de La Martre ont réfléchi aux implications pour leur territoire - de la mer au parc national de la Gaspésie. Ils ont lu attentivement les [mesures de conservation](#) et les [intentions réglementaires](#), les deux documents faisant l'objet des consultations. La communauté de La Martre comprend que c'est 72% du territoire de la municipalité qui sera en mode régénération, c'est-à-dire qu'aucune coupe forestière y sera permise, ni l'ouverture de nouveaux chemins d'importance, voire même la fermeture de certains chemins qui, malheureusement, facilite la prédation des caribous par le coyote, notamment. Toutefois, la municipalité comprend qu'outre les coupes forestières, la vaste majorité des autres activités serait possible, notamment le ski alpin et de fond hors-piste.

Seule la zone plus près du parc national - le massif de conservation - exigera davantage d'autorisations pour évaluer l'impact sur le caribou et de déterminer les conditions de pratique de l'activité proposée. Pour La Martre, 42% de son territoire est couvert par ce massif de conservation, à l'instar des villages Rivière-à-Claude (34%) et Marsoui (59%). Les autres villages sont tous sous la barre des 6%. Devant ce défi, il était important de trouver une solution socialement acceptable pour réussir à rallier la conservation et le développement de notre communauté.

Durant cette même période, début juin, était lancé un vaste chantier d'[appel à projets d'aires protégées](#) au Québec pour augmenter le taux de protection de nos territoires à 30% selon ses engagements faits à la COP15 sur la biodiversité à Montréal, en 2022. La Martre a donc étudié les options d'aires protégées les plus intéressantes et compatibles aux recommandations des spécialistes de l'environnement et du caribou du gouvernement du Québec. Il s'avère que l'aire protégée d'utilisation durable comporte des similarités à l'intention réglementaire du projet pilote. Cette aire protégée bénéficie aussi d'une planification territoriale plus cohérente et participative via un plan de conservation dont l'intendance pourrait être assurée localement. Pour des zones définies et prévisibles, des entrepreneurs pourront développer ou consolider des activités économiques compatibles avec la capacité des écosystèmes, soit les érablières, la cueillette durable de produits non-ligneux (plantes, racines, champignons), la forêt communautaire (plantations et coupes) et les activités de plein-air d'hiver et d'été.

Avec cette idée, La Martre a donc consulté sa population le 23 septembre pour expliquer l'idée à la population et connaître leurs points de vue. Près de 50 personnes étaient présentes, soit 25% de la population résidente. Elles ont donné l'appui à l'analyse de l'idée par la MRC de la Haute-Gaspésie et le gouvernement du Québec. La municipalité de La Martre a donc donné son appui par résolution à son conseil municipal le 7 octobre. Le lendemain, le 8 octobre, les citoyens et élus responsables de l'initiative ont soumis le [projet territorial](#) au gouvernement du

Québec. Finalement, la municipalité de La Martre a déposé l'ensemble du dossier à la MRC de la Haute-Gaspésie, dont l'appui est nécessaire à la poursuite du projet territorial communautaire et ce, avant le 29 novembre.

Depuis l'annonce du projet territorial le 8 octobre, plusieurs lettres appuis ont été transmises, notamment de l'entreprise agroalimentaire la Coop du Cap; du spécialiste du caribou, Serge Couturier; l'organisme gaspésien Solidarités Gaspésie; la microbrasserie Le Malbord de Sainte-Anne-des-Monts; et, trois organismes nationaux, soit Fondation Rivières, Nature Québec et Mères au Front. Par ailleurs, une [pétition](#) disponible sur le site Web de la municipalité, affichait 250 signatures au moment d'écrire ces lignes, surtout un soutien local et régional

La semaine dernière, le 13 octobre, le conseil de la MRC se réunissait pour analyser les dossiers déposés et La Martre a été conviée pour présenter le projet et répondre aux questions du conseil. Nous avons appris que plus de 18 projets d'aires protégées auraient été déposés dont un pour la protection du saumon à Rivière-Madeleine, aussi, comme le caribou, une espèce faunique importante à l'identité gaspésienne. Ce nombre suggère un désir pour un territoire développé autrement où la conservation et le développement peuvent mieux cohabiter.

Devant cet intérêt des citoyens et des communautés, le rôle de la MRC de la Haute-Gaspésie est important pour les accompagner dans l'analyse de leurs aspirations. Il est important d'obtenir davantage d'informations et décider, ensemble, lors de la concertation régionale prévue en 2025, si et comment ces projets sont souhaitables et comment les différents usages peuvent coexister.

Nous sommes confiants que la MRC verra que la proposition de La Martre doit être davantage analysée, notamment comme voie de passage à la protection du caribou, afin que la Haute-Gaspésie agisse par une diversité d'actions pour enfin revitaliser ses villages.

### **Citations**

« Les citoyens et les organismes qui nous appuient sont très enthousiastes et mobilisés pour faire avancer ce projet très inspirant pour notre avenir. Nous pensons que la MRC de la Haute-Gaspésie y verra les mêmes avantages que nous y voyons. Il faut essayer de nouvelles choses dans notre région qui demeure la plus pauvre de la province depuis des décennies. »  
Marc-André Dinel, co-porte-parole municipal de La Martre.

« Je suis fière de faire partie de ce projet. En tant que guide de montagne, je suis sensible à voir une cohabitation territoriale qui fonctionne pour nous et pour le caribou. Je pense qu'il est important que les utilisateurs du territoire qui aiment, fréquentent et connaissent le territoire fassent partie de la solution. C'est ce que cette aire protégée d'utilisation durable permet et il faut essayer ça à La Martre et peut-être ailleurs aussi » Laurence Boisvert, co-porte-parole citoyenne du projet territorial de La Martre

Pour plus d'information, veuillez contacter Julie Reid Forget, attachée de presse pour le projet territorial de La Martre à [julie@terrespubliques.org](mailto:julie@terrespubliques.org).